

## Section o. Avis d'Appel d'Offres (AAo)

## Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA

<u>Objet</u>: Souscription à une police d'assurance maladie groupe au profit du personnel de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA (accord cadre triennal à bons de commande)

Référence SIGMAP : S\_DRH\_89325 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n° 3 du 12 septembre 2024)

Avis n°: 0.4.8./SGDS SA/DG/DAF/DRH/PRMP/SP-PRMP du .19 / 09 /2024

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

- 1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA version n° 3, publié sur le portail web des marchés publics le 12 septembre 2024.
- 2. La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA a obtenu (dans le cadre de son budget) des fonds de l'État, afin de financer son budget autonome, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la souscription à une police d'assurance maladie groupe au profit du personnel de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA (accord cadre triennal à bons de commande).
- 3. La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour



réaliser les services suivants : pourvoir l'assurance maladie groupe au personnel de la SGDS SA pour les trois (03) années (2025-2026-2027). Ces services sont à réaliser au niveau des hôpitaux, centres de santé, laboratoires cliniques et pharmacies du pays et hors du pays, en cas de besoin, pendant douze (12) mois à compter de la date mentionnée dans chaque bon de commande annuel émis, renouvelable après évaluation satisfaisante des prestations. Les services sont répartis en lot unique et les variantes ne pourront être prises en considération.

La présente procédure donnera lieu à la conclusion d'un accord cadre mono-attributaire devant permettre d'établir les règles relatives à l'émission des bons de commande sur période ne pouvant excéder trois (03) ans conformément aux dispositions des articles 40 et 41 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; E-mail : thhounkpatin@sgds.bj (copie conforme : Secrétaire Permanent de la PRMP/SGDS SA; E-mail : aadessokpe@sgds.bj) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics de la SGDS SA sis à l'adresse ci-après : 3ème étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin, Téléphone : (+229) 21 32 00 22 - 99 99 70 09, tous les jours ouvrables de 08 heures précises (GMT+1) à 12 heures 30 minutes précises (GMT+1) et de 14 heures précises (GMT+1) à 17 heures 30 minutes précises (GMT+1).

6. Les exigences en matière de qualification sont :

## a) Pour les anciennes entreprises



• Exigences techniques et expériences : (i) être une entreprise d'assurance spécialisée dans la branche des assurances Incendie, Accidents, Risques Divers et Transports (IARDT) justifiée par le registre de commerce et de crédit mobilier ; (ii) ne pas avoir d'antécédents de défaut d'exécution de marché au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et celle en cours (2024) ; (iii) avoir réalisé en tant que prestataire ou soustraitant au moins deux (02) marchés d'assurance maladie, chacun d'un montant minimum de deux cent vingt-quatre millions quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-neuf (224 440 679) F.CFA HT au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et celle en cours (2024) ; (iv) disposer du personnel et du matériel nécessaires à la réalisation satisfaisante des prestations.

• Exigences financières : (i) avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de services au moins égal à quatre cent quarante-huit millions huit cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-sept (448 881 357) F.CFA justifié par les états financiers certifiés présentés.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

• Exigences techniques et expériences : (i) être une entreprise d'assurance spécialisée dans la branche des assurances Incendie, Accidents, Risques Divers et Transports (IARDT) justifiée par le registre de commerce et de crédit mobilier ; (ii) ne pas avoir d'antécédents de défaut d'exécution de marché au cours de leurs années d'existence ; (iii) disposer du personnel et du matériel nécessaires à la réalisation satisfaisante des prestations.

• Exigences financières : (i) présenter le bilan d'ouverture et/ou les états financiers de leurs années d'existence, le cas échéant.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées1.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les moyens de preuves à apporter par le candidat pour justifier ses expériences, ses capacités techniques et financières doivent être présentées dans les formes prescrites à la Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification et à l'Annexe A-3: Pièces nécessaires pour l'examen de la qualification.



7. Le délai de réalisation est de trois (03) ans. Les prestations seront réalisées pendant douze (12) mois à compter de la date mentionnée dans chaque bon de commande annuel émis.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique au **Secrétariat permanent des marchés publics de la SGDS SA** sis à l'adresse ciaprès : 3<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin au plus tard le 17 10 12024 à 10 heures précises (GMT+1). **Le dépôt électronique des offres n'est pas autorisé**.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à la Salle de réunion de



11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de quatre millions quatre cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatorze (4 488 814) FCFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres².

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le .19..../.0.9.../2024

Personne Responsable des

Marchés Publics de la SGDS

Hervé Tino HOUNKPATIN

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Conformément aux dispositions de la loi n° 2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin.

